



Chères Bellegardaises, chers Bellegardais,
Mes chers concitoyens,

Dans un contexte économique mondial déréglementé et une crise profonde qui dure depuis deux années, des incertitudes pèsent sur 2010, la relance annoncée s'avère fragile et ne se fait pas ressentir au niveau de l'emploi.

C'est dans ce contexte très incertain que s'annoncent des réformes multiples dans l'organisation des institutions, dont la réforme territoriale.

Celle-ci aura un impact fort sur les collectivités, qui ont un rôle primordial dans le domaine économique, en réalisant 75 % des investissements publics sur le territoire national,

A Bellegarde, malgré nos difficultés financières, en travaillant sur la réalisation d'économies de fonctionnement très importantes (par réduction du train de vie communal), nous avons quand même réussi à lancer des projets structurants, indispensables à la vie quotidienne de chacun et à la dynamisation du village.

Je profite de cet agenda pour vous présenter notre démarche de travail au cours de nos deux premières années de mandat et le bilan des deux exercices budgétaires écoulés.

Notre logique est de donner priorité à l'utile avant le superflu.

Nous maintiendrons ce cap en 2010 et c'est ce dernier thème et ses problématiques que j'aborderai pour conclure la 1^{ère} partie de l'agenda 2010.

En 2^e partie, l'ensemble de l'équipe municipale a tenu à vous présenter le personnel de nos services communaux.

C'est l'occasion pour nous de le remercier et de lui rendre hommage pour le travail déjà accompli au cours de ces premières années passées ensemble.

Enfin je tiens à remercier l'ensemble des partenaires et annonceurs qui ont cautionné ce nouvel agenda 2010.

Je vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, avec tous mes vœux de santé: une bonne et heureuse année 2010.

*Juan Martínez
Maire de Bellegarde
Conseiller Général du Gard*

Un premier bilan après 2 exercices budgétaires et par rapport à notre programme initial.

LA SITUATION DES FINANCES DE LA COMMUNE.

Une accentuation du phénomène causée par la crise.

➔ Diminution de la redevance payée par Sita FD: soit 2,3 millions d'€ en 2007 contre 1,5 millions d'€ en 2009 soit près de 800 000€ de moins en recette de fonctionnement. (cette redevance est calculée au prorata du tonnage de déchets traités, déchets induits directement de l'activité économique nationale touchée par la crise).



➔ Suppression de la Taxe Professionnelle (avec son lot d'incertitudes quant à sa pérennité) qui se répercute sur la dotation de compensation TP versée à la commune par la CCBTA, soit une perte de 434 000€.

➔ Rappelons également l'impact financier de la masse salariale qui a connu une hausse considérable entre 2005 et 2008 de 500 000€, à l'époque compensée par une redevance de Sita FD supplémentaire qui n'existe plus aujourd'hui !

ANNÉES
2008 ET 2009

1) Des choix clairs !
Pas de hausse
d'impôts communaux.

2008.

Taxe Habitation 0%

Taxe Foncière 0%,

Taxe foncière sur le non bâti -25%

2009.

Taxe Habitation 0%,

Taxe Foncière 0%,

Taxe foncière sur le non bâti 0%

2) Une maîtrise des Dépenses
de fonctionnement.

600 000€ d'économie

en 2009

par rapport à 2008

480 000€ d'économie

au budget 2010 (prévision)

par rapport à 2009

notamment en freinant l'évolution
des charges de personnel

rappel:

de 2005 à 2008: + 500 000€

d'augmentation

3) Favoriser l'investissement
(voir tableau page suivante)

«FAVORISER L'INVESTISSEMENT»

INVESTISSEMENTS DEPUIS MARS 2008 (au 07/12/2009)

EAU/ASS	REALISATIONS	HT
2008 Travaux réseaux EU rue du château		95 500 €
2009 Travaux réseaux AEP rue d'Arles (tranche II)		226 718 €
Travaux réseaux EU rue D'Arles (tranche I et II)		920 208 €
Travaux réseaux EU rue Daudet		80 000 €
Schémas directeurs EU et AEP en cours de consultation		
TOTAL 2008 2009		1 322 426 €

NB: Réseau EU = réseau Eaux usées. Réseau AEP = réseau Eau potable

COMMUNE	REALISATIONS	TTC
2008		
Enfouissement de réseaux (quartier du château)		251 000 €
Programme de voirie (quartier château)		148 918 €
Equipement des services		137 000 €
Réseau pluvial rue du château		50 071 €
Aménagement de la tour (électrification)		34 000 €
Reconfiguration cimetière communal (études)		25 000 €
Jeux d'enfants - plaine des jeux		14 500 €
Place Batisto Bonnet (Platanes+arrosage)		14 000 €
Equipement médiathèque (podium...)		10 000 €
Aménagement jeux de boules (arrosage)		4 000 €
Détecteur fumée - foyer des cigales		2 374 €
TOTAL 2008		690 863 €

2009			
Groupe scolaire (4,2M€) - début travaux mars 2010			350 000 €
Cuisine centrale (2,1M€) - début travaux mars 2010			155 000 €
Giratoire de la cave			730 000 €
Enfouissement rue d'Arles (tranche I)			417 000 €
programme de voirie 2009			180 000 €
Equipement des services			180 000 €
	dont panneau d'info	16 782 €	
	dont Nacelle	62 790 €	
Acquisition appartement 2 rue du château			130 000 €
Extension école maternelle (attribution du marché novembre 2009)			80 000 €
Aménagement du Mont Michel			70 000 €
Extension de signalisation + installations voirie (panneaux)+ Travaux aménagement sécurité			48 200 €
Elaboration du PLU			40 000 €
Vidéosurveillance par fibre optique (4 cameras)			39 000 €
Installation de deux stations de remplissage (financées à 80%)			39 000 €
Ascenseur médiathèque			29 000 €
Aménagement du musée (point d'information)			25 000 €
Transformation cantine scolaire (en vue de l'agrément européen)			24 200 €
Aménagement Place Saint Jean			14 000 €
Sonorisation des rues			9 000 €
Travaux école primaire (platanes)			7 000 €
Mise en sécurité des bâtiment publics (dont foyer des cigales...)			4 000 €
Martillère - plan d'eau des moulins			2 214 €
Aménagement salle des jeunes (projet en cours)			20 000 €
TOTAL 2009			2 592 614 €

TOTAL DES INVESTISSEMENTS (de mars 2008 au 07/12/2009) ----- 4 605 903 €

Notre programme 2008 - 2014

Création d'une nouvelle zone d'activité (RD6113 - face au mas Laval) pour accueillir de nouvelles entreprises.



*Soutien à l'agriculture.
Baisse de la Taxe Foncière sur le Non Bâti (-25% en 2008)*



Soutenir et être à l'écoute de nos entreprises et commerces locaux
- Dans le cadre de nos achats
- Dans le cadre de nos marchés.



Un Point Info touristique à développer.



Défense et développement de nos traditions.



Ecole Batisto Bonnet. Pérenniser l'aide aux devoirs et l'étude surveillée à tous les enfants de 16h30 à 18h30.

C'est fait

Partenariat accru avec l'école privée Jeanne d'Arc. Dotation de 130 000€/an.



C'est fait

Créer un lieu d'accueil spécifique pour la jeunesse. Rénovation des bâtiments de l'ancienne cantine proche du bouldrome.



C'est en cours



Renforcer notre Police municipale pour plus de proximité et de présence en ville. Création de 2 postes ASVP.

C'est fait

Armement de la police municipale.



C'est en cours

Organisation de courses taurines de qualité. 7 courses en 2010 dont 2 aux As.



C'est fait

**Maison de retraite
médicalisée avec prise
en compte du handicap
lié au vieillissement.**



**Reste
à faire**



**Création de la Maison
d'Accueil Spécialisé.**

**C'est en
cours**



**Rendre la
médiathèque
accessible
aux
handicapés.**

**C'est
fait**



**Reste
à faire**

**Installer
une tribune au stade de football.
Installer des gradins à la halle des sports.**



C'est fait

Enrichir nos fêtes votives et animations culturelles.



Mise en place d'un réseau de vidéosurveillance en centre ville (4 caméras dôme).



C'est fait



C'est fait

Réalisation du rond point Cave coopérative sur la RD6113 (large participation du Conseil Général du Gard).

Aide à l'agriculture: Installation de bornes de remplissage (2 installées).



C'est fait

Environnement: Aide financière à l'équipement individuel en énergie.



C'est fait

Installation d'un réseau d'irrigation des platanes de la place B. Bonnet.



C'est fait

Collège à Bellegarde dans le cadre de la carte départementale scolaire en cours d'élaboration.



Reste à faire



Relance de l'OPAH. (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat).

C'est fait



Réfection des réseaux principaux d'eau potable et d'assainissement (vieux de 60 ans).

C'est en cours

**Amélioration de la circulation et stationnement
du centre ville.**



C'est en
cours



C'est
fait

**Renégociation du dossier
de la ZAC des Ferrières.**



C'est
fait

**Définition du tracé de la LIO. Liaison Coste
Canet / rte de St-Gilles.**



C'est
fait

**Relance de la Journée des
associations (forum en septembre).**



C'est en
cours

**Réhabilitation
et extension
du cimetière.**

Restaurer nos anciennes fontaines. (Fontaine et bassin des Lions en 2009).



C'est en
☒ cours



C'est en
☒ cours

Réaliser à la Tour des aménagements simples et intégrés au paysage: murets, calade du bout de rue Chanzy..

*Engager la rénovation des vieux quartiers de la ville :
- Partie rue du Château en 2008 -2009.
- Quartier rue Alphonse Daudet en 2010.*



C'est en
☒ cours



C'est en
☒ cours

Réalisation d'un nouveau groupe scolaire élémentaire (maternelle et primaire) et d'une cuisine centrale «bio» dans la ZAC des Ferrières.



BUDGET 2010

Budget général. Deux réalisations importantes au niveau budgétaire sont engagées. Elles concernent des aménagements sur la zac des Ferrières à savoir: la réalisation du groupe scolaire (4 millions d'€) et la réalisation de la cuisine centrale « bio » (1,5 à 2 millions d'€).

Budget Eau Assainissement. En ce domaine de nombreuses actions indispensables concernant les structures mêmes de notre ville ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, à savoir :

► la mise en place des schémas d'eau potable et d'assainissement nécessaires au suivi et à la gestion de nos réseaux et indispensables pour bénéficier de financements auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

► la réfection de tout le réseau principal d'eau potable (500 000€) et d'assainissement (1,5 million d'€). Ces travaux ont été subventionnés à 30%. Rappelons que ces réseaux ont été réalisés courant 1950-1953, à l'époque où Marcel Boucayrand était maire. C'est-à-dire il y a plus de 60 ans. Bellegarde comptait alors 2236 habitants !

Ces travaux occasionnent quelques difficultés de circulation, mais leur importance est majeure pour nous tous.

« MAÎTRISONS LE FONCTIONNEMENT »

Le budget de fonctionnement est décomposé comme suit :

a) Des postes ou dépenses qui deviennent incompressibles (frais de personnel, frais d'énergie, de maintenance, réparations, frais administratifs, de télécommunication... frais ou contributions allouées à certains organismes (pompiers par exemples).

b) Des postes ou des dépenses générées en fonction des réalisations d'équipement à savoir les intérêts des emprunts.

c) Des postes ou des dépenses qu'il nous est indispensable de maîtriser et que nous devons réétudier : subventions aux associations, subvention - financement du budget Fête Culture, impact / coût / rentabilité de certains services non obligatoires comme la crèche, le restaurant scolaire, le transport en bus des non ayants-droits (moins de 3km des écoles).

A titre d'exemple et pour que soit bien prise en compte la réalité du problème et donc la nécessité d'intervenir : Prenons la restauration scolaire. Celle-ci (sans tenir compte du coût des investissements) est, après calcul recettes / dépenses, en déficit de 145 000€. Ce déficit pour être comblé, nécessiterait une augmentation des impôts locaux de 8,5% !

En effet, aujourd'hui le prix du repas facturé aux familles est de 2,85€ pour les repas servis à l'école publique, 2,28€ pour les repas livrés à l'école Jeanne d'Arc.

Si nous souhaitons poursuivre notre politique d'achat de produits de qualité auprès de nos commerces ou producteurs locaux et assurer encore l'esprit et la qualité d'une cuisine familiale tout en envisageant l'introduction progressive de produits Bio en circuits courts, nous ne pouvons plus accepter de déficit aussi important.

Une rencontre de concertation a eu lieu avec les représentants des parents d'élèves pour décider d'un réajustement des tarifs de la cantine scolaire.

**Il faut savoir :
Une augmentation d'1% des
taux communaux (TH, TF,
TFNB) ne représente qu'une
augmentation de 17 000€ dans
les recettes de fonctionnement
de la commune.**

Autres exemples encore de dépenses à étudier et à maîtriser :

- La crèche, outil certes utile, voire indispensable pour de nombreux parents, mais de compétence non obligatoire pour la commune, accuse un déficit de 90 000€.
- Le transport scolaire « intra muros » pour les non ayants-droits à savoir les enfants dont le domicile se trouve à moins de 3km de l'école, coûte à la collectivité 50 000€ par an. On peut, sans conteste, raisonnablement réfléchir à l'évolution de ce service gratuit pour les familles; service qui, loin s'en faut, n'existe pas dans toutes les communes.
- Les animations culturelles et festives. Beaucoup d'entre vous considèrent qu'il y en a trop, d'autres les intègrent et les présentent comme une identité de notre ville, un reflet de son dynamisme, de la vie et des activités qui y foisonnent. Toutefois, lorsque que nous sommes arrivés aux responsabilités en 2008, les festivités représentaient un coût de 334 000€ pour le budget communal (soit l'équivalent d'une augmentation des taux locaux d'imposition de 19,6% !). En 2009, en proposant tout autant d'évènements, nous avons pu réduire le coût des festivités à 260 000€ (soit 74 000€ d'économie !). Pour 2010, année « horribilis » pour les finances locales, nous souhaitons limiter ce coût à 160 000 voire 180 000€ (soit encore 80 000 à 100 000€ d'économie). Je vous le concède, des animations seront, certes là, à revoir ou simplement à supprimer.

**600 000€ d'économie en 2009.
480 000€ d'économie supplémentaires en 2010.
Des économies qu'il faut poursuivre pour continuer
à dynamiser les investissements et la vie de notre
commune, de nos commerces et entreprises !**

Depuis 2008, dès que nous sommes arrivés aux affaires, nous savions que les budgets et les charges surtout étaient fortement tributaires d'une recette non maîtrisée à savoir la redevance de Sita FD.

La crise économique favorisant la diminution des déchets notamment des déchets dangereux ou industriels, (impactant ainsi le montant de la redevance de Sita), nous avons dès le départ engagé une politique de recherche d'économies des deniers publics.

Le dilemme ou la dichotomie qui nous est imposé est difficile. A la volonté de faire toujours plus, d'avoir toujours plus de services publics gratuits ou à des prix modérés pour répondre au mieux aux besoins des administrés, s'opposent les difficultés économiques de nos collectivités associées à une crise financière et économique sans pareille qui touche également et au premier plan les plus modestes.

Si nous raisonnions par l'absurde, pour compenser les 1,529 millions d'€ que représentent les 800 000€ de perte de redevance Sita + les 434 000€ de perte de Taxe Professionnelle + les 145 000 € de déficit de la restauration scolaire + les 50 000€ du transport des enfants non ayants-droit + les 100 000€ d'économie sur le budget fêtes, il faudrait aujourd'hui procéder à une augmentation d'impôt de près de 90% afin, par cette recette supplémentaire, d'équilibrer le budget général 2010.

Rassurez-vous, ce scénario catastrophe peut être évité car je vous ai expliqué précédemment que nous avons déjà économisé 1,08 millions d'€ sur le budget de fonctionnement depuis 2008, ce qui est énorme! Néanmoins, pour 2010, il nous faudra trouver des ressources supplémentaires, en essayant de minorer au maximum l'impact fiscal sur nos foyers.

UN POINT SUR LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS OU RÉFORME TERRITORIALE

La réforme des collectivités ou Réforme territoriale qui est impulsée par le gouvernement va avoir des conséquences importantes pour l'avenir de nos gouvernances locales, autant financières que représentatives dans la vie quotidienne.

1) Une conséquence immédiate en matière de fiscalité tout d'abord !

En effet, avant même l'adoption du texte et l'application annoncée de ce dernier pour les échéances électorales de 2014, la Taxe professionnelle est dès 2010 supprimée ! Cette taxe, produit fiscal de l'entreprise, récoltée aujourd'hui par la strate intercommunale à fiscalité unique sera remplacée par la suite par un paquet de dotations. En 2010 et que pour 2010, l'intercommunalité et les communes bénéficient d'une compensation. Le danger par la suite, est que cette volonté de non fiscalité sur les entreprises soit transférée sur les contribuables. Le discours de l'État est clair: pas d'augmentation d'impôt ! Ce qui signifie moins de compensation pour les collectivités locales... L'État aura, en tenant ses promesses, le beau rôle. Il pointera du doigt les différentes collectivités (communes, départements, régions) qui devront pour leurs parts assumer cette perte de ressources dynamiques par des entrées supplémentaires de recettes prises sur qui ? Sur nous, citoyens, bien entendu.

2) Une conséquence en matière de gouvernance et de représentativité des citoyens.

► Cette réforme créera le Conseiller territorial qui sera à la fois conseiller général (département) et conseiller régional (région) et élu au scrutin inédit à un tour (le premier remportant le plus de voix, même sans majorité !).



La Réforme territoriale

Un projet de DECOUPAGE

- le nombre de régions métropolitaines serait ramené de 22 à 15.
- Plusieurs départements se rapprocheraient des régions différentes de celles de leur rattachement actuel, comme Loire-Atlantique, aujourd'hui en Pays de Loire, Oise (Picardie), Loiret (Centre).
- un Grand Paris serait créé par fusion de la capitale avec Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.
- les cantons seraient supprimés et remplacés par des territoires qui ne seraient pas pour autant les circonscriptions législatives: il faudra donc d'ici à 2014 un «découpage» territorial.
- Huit nouvelles métropoles verraient le jour: Marseille, Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Nice, Nantes.

- Cette réforme créera un autre étage du fameux mille-feuilles: la Métropole (continue ou discontinue) avec un seuil de 450 000 habitants.
- Cette réforme désignera par scrutin direct, lors du scrutin municipal, par fléchage les membres qui siègeront à l'intercommunalité (Communauté de communes, aggro, métropoles).
- Ce mode d'élection au scrutin direct permet aussi la suppression des communes et la création de communes nouvelles ayant pour bases l'intercommunalité.
- La disparition de la clause générale des compétences.

L'objectif non avoué de ce texte qui est le pendant de la RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques) est de concentrer les pouvoirs sur un triptyque de niveau étatique (Etat, Région, Intercommunalité). Le levier de la clause générale des compétences avec la possibilité de financements croisés (Etat, région, département, intercommunalité) constituait la base de la vie locale et de tous les projets communaux. Ces financements pouvaient aller jusqu'à 80%. Aujourd'hui, dans les projets de loi en préparation, ils seraient plafonnés à 50%.

En conclusion. Cette réforme me paraît peu appropriée aux défis qui nous attendent.
Sera-t-elle d'ailleurs même effective ?

Dans ce pays, nous devrions tous réfléchir ensemble, sans esprit partisan, sans vaine polémique, ni arrières pensées électoralistes, pour construire la France de demain.

Notre vieux Pays, notre Beau Pays, mérite une union sacrée, une réflexion sur son avenir sans oublier son histoire et sa mémoire.

Dans cet esprit, notre équipe municipale va s'attacher, pour 2010, à construire un projet, un budget de raison mais aussi d'espoir tourné vers notre jeunesse : Un budget 2010 à visage humain.

Je vous renouvelle et vous souhaite à tous une bonne année 2010, ainsi qu'à tous vos proches.
Une année de santé et de réussite pour notre commune et notre pays.

*Juan Martinez
Maire de Bellegarde
Conseiller Général du Gard*